



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

HAÏTI

FRA2005/110
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUDE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Aucun rapport officiel n'a été dressé par Haïti.

Le présent rapport est le résultat d'une étude théorique réalisée par le Secrétariat de FRA 2005 à Rome qui résume les informations existantes selon le format indiqué pour les rapports nationaux de FRA 2005.

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES	6
1.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	6
1.2	DONNÉES NATIONALES	6
1.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	8
1.4	RECLASSEMENT	9
1.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T1.....	10
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	10
2	TABLEAU T2 – RÉGIME FONCIER DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES.....	12
2.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	12
2.2	DONNÉES NATIONALES	12
2.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	13
2.4	RECLASSEMENT	13
2.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T2.....	13
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	13
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DÉSIGNÉES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES ...	14
3.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	14
3.2	DONNÉES NATIONALES	14
3.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	15
3.4	RECLASSEMENT	15
3.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T3.....	15
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	16
4	TABLEAU T4 – CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES.....	17
4.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	17
4.2	DONNÉES NATIONALES	17
4.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	17
4.4	RECLASSEMENT	18
4.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T4.....	18
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	18
5	TABLEAU T5 – MATÉRIEL SUR PIED	19
5.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	19
5.2	DONNÉES NATIONALES	19
5.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	20
5.4	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T5.....	21
5.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	21
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE	22
6.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	22
6.2	DONNÉES NATIONALES	22
6.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	22
6.4	RECLASSEMENT	23
6.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T6.....	24
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	24
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	25
7.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	25
7.2	DONNÉES NATIONALES	25
7.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	25
7.4	RECLASSEMENT	26
7.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T7.....	26
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	26
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTÉ ET LA VITALITÉ.....	27

8.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	27
8.2	DONNÉES NATIONALES	27
8.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	27
8.4	RECLASSEMENT	27
8.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T8.....	27
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	27
9	TABLEAU T9 – DIVERSITÉ DES ESPÈCES ARBORÉES	28
9.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	28
9.2	DONNÉES NATIONALES	28
9.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T9.....	29
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	29
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATÉRIEL SUR PIED	30
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	31
11.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	31
11.2	DONNÉES NATIONALES	31
11.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	31
11.4	RECLASSEMENT	32
11.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T11	32
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	32
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	33
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	33
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	33
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	33

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO, 1978. Reboisement et lutte contre l'érosion, Haïti. Etude qualitative et quantitative de l'évolution du couvert forestier entre 1956-1958 et 1977-Rapport technique 2. HAI/72/012, Rome.	E	Superficies végétation naturelle	1956	Chiffres tirés de cartes basées sur l'interprétation de photos aériennes effectuées en 1956-1958
Université Catholique de Louvain, 1998. Etude de la déforestation et la dégradation de l'environnement à Haïti. In. FAO, 1998. Forestry policies in the Caribbean, Vol 2: Reports of 28 selected countries and territories. FAO Forestry paper. 137/2.	F	Superficie végétation naturelle	1988	Ce document cite une étude du Bureau de Développement et de la Production Agricole (B.D.P.A.) qui a estimé les Ressources Forestières d'après le plan d'occupation des sols de 1982, fondé sur des prises de vue aérienne de 1978 et mise à jour pour 1988.
FAO, 1998. America Latina y el Caribe, Programas Forestales Nacionales: actualización 33, field document of the project, Apoyo a los Programas Forestales en America Latina e el Caribe, RLA/127/NET.	M	Superficie Plantations Taux annuel de plantation	1990 1990	Source secondaire

1.2.2 Classement et définitions

1956

Classe nationale	Définition
Forêt de pins au couvert dense	Peuplements naturels de <i>Pinus occidentalis</i>
Forêt claire de pins	Forêt claire dominée par les herbages
Forêt de feuillus	Forêt limitée aux terres d'altitude (au-dessus de 800 m) et précipitations annuelles de 1000 à 2000 mm. Forêt humide subtropicale
Forêt claire d'épineux à <i>Prosopis</i>	Forêt décidue saisonnière et forêt claire d'épineux
Végétation frutescente à base de cactus	La destruction de tous les arbres, à l'exception des plus petits arbrisseaux a entraîné la formation de vastes zones dominées par des cactus, des graminées et des buissons de légumineuses épineuses.
Mangrove	Mangroves côtières (<i>Rhizophora mangle</i> et <i>Avicennia nitida</i>)

1988 : Pas de définition.

1990

Classe nationale	Définition
Plantations forestières	Peuplements forestiers établis par plantation et/ou semis par un processus de boisement ou de reboisement.

1.2.3 Données de base

1956

Classes	Superficies (ha)
	1956
Forêt de feuillus	49650
Forêt claire épineuse à <i>Prosopis</i>	31750
Maquis de cactus épineux	37600
Mangrove	19450
Forêt de pins au couvert dense	18414
Forêt claire de pins	34697
Forêt claire de pins associés à savanes herbeuses	1257

1988

Classes		Superficie – 1988 (ha)
Forêts de feuillus	denses	14000
	clairsemées	50000
	secondaires	80000
Mangroves		15000
Forêts de pins	denses	8000
	clairsemées	20000
	très claires	40000
Formations agropastorales	Forêts de Prosopis	5000
	Rack bois (dense)	100000
	Formations buissonnantes (claires)	185000
Cultures arborées et vergers denses (vergers, caféiers)		170000
Cultures arborées et vergers clairs		400000
Reste de l'espace (cultures herbacées, jachères courtes, savanes, affleurements, etc.)		1682000
Total		2769000

1990

Plantations en 1990 (ha)	12000
Taux annuel de plantation (ha/an)	800

1.3 Analyse des données nationales**1.3.1 Calibrage**

Pour les données de 1988 (Université de Louvain, 1998), un calibrage des données nationales a été réalisé en fonction de la superficie des terres selon FAOSTAT :

	FAOSTAT	Données nationales
Superficie terrestre (1000 ha)	2756	2769
Eaux intérieures (1000 ha)	19	

Facteur de calibrage (2756/2769) = 0.9953051

1.3.2 Estimation et prévision

Les estimations ont été faites de la façon suivante :

Pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005), l'estimation de la superficie des plantations a été faite par extrapolation linéaire en utilisant les données de base pour 1990 (la superficie de plantations en 1990 et le taux annuel de plantation).

Les données sur la forêt naturelle de 1956 et de 1988 ont tout d'abord été reclassées (voir le chapitre 1.4 suivant) afin de simplifier les calculs. Pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005), ces données ont été par la suite, estimées par extrapolation linéaire.

Aux estimations de la superficie des forêts naturelles pour chacun des trois années de référence ont été rajoutées les estimations des plantations forestières pour l'année correspondant pour en avoir la superficie totale des forêts.

1.4 Reclassement

1956

Classes	Catégories FRA				
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées d'un couvert arboré	Eaux intérieures
Forêt de feuillus	100%				
Forêt claire épineuse à Prosopis	100%				
Maquis de cactus épineux		100%			
Mangrove	100%				
Forêt de pins au couvert dense	100%				
Forêt claire de pins	100%				
Forêt claire de pins associés à savanes herbeuses			100%		

1988

Classes		Catégories FRA				
		Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées d'un couvert arboré	Eaux intérieures
Forêts de feuillus	denses	100%				
	clairsemées	100%				
	secondaires ¹⁾				100%	
Mangroves		100%				
Forêts de pins	denses	100%				
	clairsemées	100%				
	très claires ¹⁾				100%	
Formations agropastorales ¹⁾	Forêts de Prosopis				100%	
	Rack bois (dense)				100%	
	Formations buissonnantes (claires)				100%	
Cultures arborées et vergers denses (vergers, caféiers)					100%	
Cultures arborées et vergers clairs					100%	
Reste de l'espace (cultures herbacées, jachères courtes, savanes, affleurements, etc.)				100%		

- 1) En absences d'informations précis, toutes ces classes sont reclassées en « Autres terres dotées d'un couvert arboré » dans la mesure où nous estimons que ce sont des terres boisées supportant des activités agricoles ou pastorales prédominantes.

Après reclassement et estimation, nous obtenons le tableau suivant :

Catégories FRA	Superficies (1000 ha)				
	1956	1988	1990	2000	2005
Plantations forestières	inconnu	inconnu	12	20	24
Forêts naturelles	154	106	104	89	81
Total Forêts	154	106	116	109	105
Autres terres boisées	38				
Autres terres	2564	2650	2640	2647	2651
Eaux intérieures	19	19	19	19	19
Total	2775	2775	2775	2775	2775

Remarques :

Nous ne faisons pas apparaître la catégorie « Autres terres dotées d'un couvert arboré » bien que certaines classes nationales aient été reclassées comme tel (données de 1956). En effet, les données ne permettent pas d'extrapoler les données concernant cette classe pour les 3 années de référence.

Pour les 3 années de référence 1990, 2000 et 2005, nous ne pouvons pas, dans l'état actuel des données, différencier la superficie des « Autres terres boisées » de celle des « Autres terres »

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	116	109	105
Autres terres boisées			
Autres terres	2 640	2 647	2 651
...dotées de couvert arboré ²⁾			
Eaux intérieures	19	19	19
TOTAL	2 775	2 775	2 775

2) La superficie de la catégorie « Autres terres dotées de couvert arboré » fait partie de la catégorie « Autres terres » et ne devrait donc pas être calculée dans la superficie totale du pays.

1.6 Commentaires au tableau T1

Ces données ne discernent pas les « Autres terres » des « Autres terres boisées » du fait de la pauvreté des informations concernant les ressources forestières d'Haïti. En effet, les ressources forestières d'Haïti sont très mal connues : la dernière estimation fondée sur une photo-interprétation date de 1978. Une étude de la banque mondiale de l'environnement, réalisée par le BDPA a permis en 1989 une évaluation des ressources forestières d'après le plan d'occupation des sols de 1982, fondé sur des prises de vue aérienne de 1978. L'étude du BDPA semble être à ce jour la source d'information la plus fiable (Université de Louvain, 1998).

Nous pensons que les données BDPA sont les données actualisées pour 1988 puisque la date de référence citée dans le document est de 1988 et non 1978. En plus, étant donné que l'autre

source date de 1956, on peut considérer les estimations pour les années 2000 et 2005 comme étant très approximatifs.

Les différences observées avec les estimations de superficies forestières FRA 2000 sont dues au fait que FRA 2000 avait utilisé (par erreur) 1995 pour les données de base issues de l'étude du BDPA (citée par l'Université de Louvain, 1998) comme année de référence en lieu de 1988 (qui est l'année utilisée dans cet rapport) et 1978 comme année de référence en lieu de 1956 (qui est l'année utilisée dans cet rapport).

La dégradation des ressources forestières est principalement attribuée à l'exploitation anarchique des ressources et aux défrichements cultureux (PAFT, 1995).

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
T.A. White et C.F. Range, 1995. Aménagement coopératif de bassins versants en Haïti : propriété commune et action collective. <i>Unasylva</i> . 180.	E	Foncier	1995	
Programme national d'action forestier tropical (PAFN- Haïti), 1995. Partie I : Document de base.	E	Foncier	1995	

2.2.2 Données de base

1995 (T.A. White et C.F. Range)

En Haïti, le régime foncier est mixte et peu codifié.

1995 (Programme national d'action forestier tropical)

Sur les forêts naturelles existantes, 4300 ha sont désignés comme parcs nationaux naturels (8 sites historiques ou naturels et deux parcs de 2000 ha chacun représentatifs des formations forestières naturelles humides et résineuses d'altitude) et 27 800 ha comme réserve forestière (forêt de pins). Environ 500 ha de terres de l'Etat réparties en 4 fermes forestières ont été récemment donnés en gestion au Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural.

Les réserves, fermes forestières et parcs sont propriétés de l'Etat.

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Estimation et prévision

Pour les forêts, la superficie totale des parcs nationaux, réserves forestière et fermes forestières (soit 32600 ha) est considérée comme stable dans le temps. Elle est considérée comme étant de propriété publique selon FRA.

2.4 Reclassement

Voir ci-dessus.

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	DI	DI	DI	DI
Propriété publique	DI	DI	DI	DI
Autres formes de propriété	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI

2.6 Commentaires au tableau T2

Nous ne disposons d'aucune donnée concernant la superficie ni le régime foncier des « Autres terres boisées ».

Pour les forêts, la superficie totale des parcs nationaux, réserves forestière et fermes forestières (soit 32600 ha) est considérée comme stable dans le temps. Elle est considérée comme étant de propriété publique selon FRA.

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsque aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Programme national d'action forestier tropical (PAFN- Haïti), 1995. Partie I : Document de base.	E	Foncier	1995	Source secondaire
FAO, 1998. America Latina y el Caribe, Programas Forestales Nacionales: actualizacion 33, field document of the project, Apoyo a los Programas Forestales en America Latina e el Caribe, RLA/127/NET.	M	Superficie des Plantations Taux annuel de plantation	1990 1990	Source secondaire

3.2.2 Données de base

1995

Sur les forêts naturelles existantes, 4300 ha sont désignés comme parcs nationaux naturels (8 sites historiques ou naturels et deux parcs de 2000 ha chacun représentatifs des formations forestières naturelles humides et résineuses d'altitude) et 27 800 ha comme réserve forestière (forêt de pins). Environ 500 ha de terres de l'Etat réparties en 4 fermes forestières ont été

récemment donnés en gestion au Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural.

1990

Plantations en 1990 (ha)	12000
Taux annuel de plantation (ha/an)	800

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Estimation et prévision

Pour les 3 années de référence (1990, 2000 et 2005), l'estimation de la superficie des plantations a été faite par extrapolation linéaire en utilisant les données de 1990 (la superficie de plantations en 1990 et le taux annuel de plantation).

Ne disposant pas d'information précise sur le taux de changement de la superficie des parcs nationaux, la réserve forestière et la ferme forestière, les mêmes estimations des données de base sont utilisées pour les 3 années de référence.

3.4 Reclassement

Fonctions principales

La totalité des superficies des parcs nationaux (soit 4300 ha) = 100% Conservation de la biodiversité.

Ne disposant pas de définition précise du terme « réserve forestière » et de « ferme forestière », il nous apparaît plus juste d'inclure ces superficies comme = 100% production.

Nous n'avons aucune information concernant la vocation des plantations forestières. Il semblerait toutefois qu'elles aient été établies pour fournir du bois de feu. Elles sont donc reclassées en « production » selon FRA.

Superficie totale à laquelle est assignée une fonction :

La totalité de la superficie des parcs nationaux (4300 ha) est à la fois à vocation de conservation de la biodiversité, de protection des sols et des eaux et de services sociaux.

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	40.3	48.3	52.3	40.3	48.3	52.3
Protection des sols et des eaux				4.3	4.3	4.3
Conservation de la biodiversité	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3

Services sociaux				4.3	4.3	4.3
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	71	56	49	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	116	109	105	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	DI	DI	DI	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Nous ne disposons d’aucune donnée concernant la superficie ni le régime foncier des « Autres terres boisées ».

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO. 1998. America Latina y el Caribe, Programas Forestales Nacionales: actualización 33, field document of the project, Apoyo a los Programas Forestales en America Latina e el Caribe, RLA/127/NET.	M	Superficie des Plantations Taux annuel de plantation	1990 1990	Source secondaire

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Plantations forestières	Peuplements forestiers établis par plantation et/ou semis par un processus de boisement ou de reboisement.

4.2.3 Données de base

1990

Plantations en 1990 (ha)	12000
Taux annuel de plantation (ha/an)	800

Pour les autres types de végétation, voir le tableau T1.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Estimation et prévision

Pour les plantations :

Les estimations pour 1990 et 2000 sont les mêmes que celles de FRA 2000 (voir FAO, 2001). Pour 2005, la superficie plantée est estimée par extrapolation linéaire.

Catégories FRA	Superficies (1000 ha)		
	1990	2000	2005
Plantations forestières	12	20	24

Pour les forêts naturelles, nous reprenons les mêmes estimations que celle du chapitre 1 précédent :

Catégories FRA	Superficies (1000 ha)				
	1956	1988	1990	2000	2005
Forêts naturelles	154	106	104	89	81
Total Forêts	154	106	104	89	81

4.4 Reclassement

Nous n'avons aucune information concernant la vocation des plantations forestières. Il semblerait toutefois qu'elles aient été établies pour fournir du bois de feu. Elles sont donc reclassées en « Plantations de production » selon FRA.

Nous n'avons également pas de précisions concernant les caractéristiques des forêts naturelles. Il semble toutefois que la quasi-totalité des forêts naturelles aient été parcourues par les activités humaines. Elles sont donc reclassées comme étant « naturelles modifiées » selon FRA.

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire						
Naturelle modifiée	104	89	81			
Semi-naturelle						
Plantations de production	12	20	24			
Plantations de protection						
TOTAL	116	109	105	DI	DI	DI

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Université Catholique de Louvain, 1998. Etude de la déforestation et la dégradation de l'environnement à Haïti. In. FAO, 1998. Forestry policies in the Carribean, Vol 2: Reports of 28 selected countries and territories. FAO Forestry paper. 137/2.	F	Superficie et volumes	1988	Source secondaire

5.2.2 Données de base

1988

Classes		Superficie – 1988 (1000ha)	Volume sur pied (1000 m3)
Forêts de feuillus	denses	14	2 100
	clairsemées	50	2 500
	secondaires ¹⁾	80	3 200
Mangroves		15	525
Forêts de pins	denses	8	1 200
	clairsemées	20	600
	très claires ¹⁾	40	520
Formations agropastorales ¹⁾	Forêts de Prosopis	5	250
	Rack bois (dense)	100	2 500
	Formations buissonnantes (claires)	185	2 405
Cultures arborées et vergers denses (vergers, caféiers)		170	5 100
Cultures arborées et vergers clairs		400	6 400
Reste de l'espace (cultures herbacées, jachères courtes, savanes, affleurements, etc.)		1 682	10 095
Total		2 769	37 395

- 1) En absences d'informations précis, toutes ces classes sont reclassées en « Autres terres dotées d'un couvert arboré » dans la mesure où nous estimons que ce sont des terres boisées supportant des activités agricoles ou pastorales prédominantes.

5.2.3 Calibrage

Après calibrage (voir T1 pour plus de détails) on obtient :

Classes		Superficie – 1988 (1000ha)	Volume sur pied (1000 m3)
Forêts de feuillus	denses	13.93	2 100
	clairsemées	49.77	2 500
	secondaires	79.62	3 200
Mangroves		14.93	525
Forêts de pins	denses	7.96	1 200
	clairsemées	19.91	600
	très claires	39.81	520
Formations agropastorales ¹⁾	Forêts de Prosopis	4.98	250
	Rack bois (dense)	99.53	2 500
	Formations buissonnantes (claires)	184.13	2 405
Cultures arborées et vergers denses (vergers, caféiers)		169.20	5 100
Cultures arborées et vergers clairs		398.12	6 400
Reste de l'espace (cultures herbacées, jachères courtes, savanes, affleurements, etc.)		1674.10	10 095
Total		2 756.00	37 395

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Estimation et prévision

Matériel sur pied

Seules sont considérées les classes nationales reclassées en catégorie FRA « forêt » (voir le chapitre 1 pour le reclassement). Il s'agit donc des classes et données suivantes :

Classes		Superficie – 1988 (1000ha)	Volume sur pied (1000 m3)
Forêts de feuillus	denses	13.93	2100
	clairsemées	49.77	2500
Mangroves		14.93	525
Forêts de pins	denses	7.96	1200
	clairsemées	19.91	600

Le volume sur pied moyen à l'hectare en forêt est ensuite calculé à partir de ces classes : $65 \text{ m}^3/\text{ha}$

Ce volume est ensuite appliqué à la superficie forestière telle que présentée dans le tableau T1 aux années de référence 1990, 2000 et 2005 :

	1990	2000	2005
Superficies forestières (1000 ha)	116	109	105
Volume total (millions m3)	7.51	7.07	6.85

Matériel sur pied commercial

Aucune donnée concernant le matériel sur pied commercial.

5.4 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	7.51	7.07	6.85	DI	DI	DI
Matériel sur pied commercial	DI	DI	DI	DI	DI	DI

Les informations suivantes ne sont pas disponibles.

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm		
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm		
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm		
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm		
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS		
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non		
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.5 Commentaires au tableau T5

Ces données sont des estimations de très faible qualité. En effet, la provenance des données de base n'est pas spécifiée et la source est secondaire.

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Université catholique de Louvain in FAO, 1998	F	Superficie et volumes	1988	Source secondaire
FAO, 2001	E	Densité moyenne du bois		

Référence complète

Université Catholique de Louvain, 1998. Etude de la déforestation et la dégradation de l'environnement à Haïti. In. FAO, 1998. Forestry policies in the Carribean, Vol 2: Reports of 28 selected countries and territories. FAO Forestry paper. 137/2.

FAO, 2001. Evaluation des ressources forestières mondiales 2000. Rapport principal. Etude FAO Forêts 140. Rome.

6.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

6.2.3 Données de base

Voir le chapitre précédent pour les données de base concernant les volumes sur pied.

Nous ne disposons pas de données nationales sur les biomasses. Nous appliquons donc la méthode préconisée par le GIEC (citée dans les Directives de la FAO, 2004, pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005). Les détails de la méthode utilisée sont donnés dans le prochain chapitre 6.3.

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

6.3.2 Estimation et prévision

Méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de calculer les différentes biomasses de la façon suivante :

1) Biomasse de la tige (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x Densité du bois (avec une densité du bois moyenne de 0.6 pour l'Amérique selon FAO 2001)

2) Biomasse aérienne (tonnes) = Biomasse tige (tonnes) x FEB

FEB (Facteur d'extension de la biomasse pour des arbres de diamètre minimum de 10 cm) d'une valeur de 3.4 pour les feuillus tropicaux et de 1.3 pour les conifères, selon l'annexe 5.1, tab. 5.4. des directives de la FAO). Dans la mesure où les données de base sur les volumes n'explicitent pas le type de volume ni le diamètre minimum des arbres pris en compte, nous assumons que ce diamètre minimum est bien de 10 cm.

Classes nationales		Superficie 1988 (1000ha)	Volume sur pied (1000 m3)	Densité du bois	Biomasse tige (tonne)	FEB	Biomasse au dessus du sol (tonne)
Forêts de feuillus	denses	13.93	2100	0.6	1260000	3.4	4284000
	clairsemées	49.77	2500	0.6	1500000	3.4	5100000
Mangroves		14.93	525	0.6	315000	3.4	1071000
Forêts de pins	denses	7.96	1200	0.6	720000	1.3	936000
	clairsemées	19.91	600	0.6	360000	1.3	468000
Total		106					11859000

Remarque : seules sont prises en compte les classes considérées comme « forêt » selon FRA (en grisé dans le tableau ci-dessus).

La biomasse moyenne à l'hectare (soit 111 tonnes/ha) est ensuite multipliée par les superficies forestières du tableau T1 aux trois années de référence.

3) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse aérienne (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0.42 pour les forêts secondaires tropicales selon l'annexe 5, tab 5.5. des Directives de la FAO)

4) Biomasse de bois mort (tonnes) : les facteurs de conversion fournies dans les Directives (annexe 5, tab. 5.6.) peuvent être utilisés : soit 18.2 tonnes/ha pour les forêts tropicales. Il suffit alors de multiplier ce taux par la surface forestière telle que renseignée dans T1. A noter que ce taux est très approximatif.

6.4 Reclassement

Pas de reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	12.86	12.10	11.72	DI	DI	DI
Biomasse souterraine	5.40	5.08	4.92	DI	DI	DI
Biomasse de bois mort	2.10	1.98	1.92	DI	DI	DI
TOTAL	20.37	19.17	18.56	DI	DI	DI

Les valeurs que le pays a utilisées comme seuil sont les suivantes :

6.6 Commentaires au tableau T6

Il n'existe pas de données concernant la biomasse des Autres terres boisées.

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Données de base

Nous ne disposons pas de données nationales sur les stocks de carbone. Nous appliquons donc la méthode préconisée par le GIEC (citée dans les directives de la FAO, 2004, pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005). Les détails de la méthode utilisée sont donnés dans le prochain chapitre 7.3.

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Concernant les stocks de carbone, il est possible de renseigner cette section en utilisant la méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de multiplier la valeur par défaut du GIEC relative à la teneur en Carbone (valeur de 50% communiquée par ces directives) par les différents types de biomasse pour les trois années de référence (voir le tableau T6) :

Carbone dans la biomasse au-dessus du sol = Biomasse au-dessus du sol x 0.5

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0.5

Carbone dans le bois mort = Biomasse de bois mort x 0.5

Carbone dans la litière forestière : il existe également une valeur par défaut (voir l'annexe 5 des Directives, tab. 5.7.), soit 2.1 tonnes C/ha dans les forêts tropicales feuillues et 5.2 pour les forêts tropicales de résineux. Malheureusement, nous ne disposons pas des proportions forêts feuillues/forêts de résineux en 1990, 2000 et 2005. Nous ne pouvons pas, à ce stade de l'exercice, utiliser ces valeurs par défaut.

Carbone dans le sol : il existe également une valeur par défaut (voir l'annexe 5 des Directives, tab. 5.8.), en fonction du type de sol (mais nous ne l'utilisons pas dans ce rapport).

A noter que ces estimations réalisées en utilisant des valeurs par défaut du GIEC (quand des valeurs nationales n'existent pas) sont très approximatives.

7.4 Reclassement

Pas de reclassement.

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	6.43	6.05	5.86	DI	DI	DI
Carbone dans la biomasse souterraine	2.70	2.54	2.46	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	9.13	8.59	8.32	DI	DI	DI
Carbone dans le bois mort	1.05	0.99	0.96	DI	DI	DI
Carbone dans la litière	DI	DI	DI	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière	DI	DI	DI	DI	DI	DI
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm	DI	DI	DI	DI	DI	DI
CARBONE TOTAL	DI	DI	DI	DI	DI	DI

7.6 Commentaires au tableau T7

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

8.2.3 Données de base

PAS DE DONNEES

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les insectes	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les maladies	DI	DI	DI	DI
Autres perturbations	DI	DI	DI	DI

8.6 Commentaires au tableau T8

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge de l'UICN	E	Espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	
Koohafkan A.P. et Lilin Ch., 1989. Arbres et arbustes de Haïti. Utilisation des espèces ligneuses en conservation des sols et en aménagement des bassins versants.	E	Espèces arborées indigènes	1989	

9.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Définition identique à celle de la FAO
Nombre d'espèces arborées menacées	Définition identique à celle de la FAO
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Définition identique à celle de la FAO

9.2.3 Données de base

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	76

Selon la liste de l'UICN en 2000, on trouve :

Espèces Gravement menacées : 5 espèces

Attalea crassipatha, *Manilkara gonavensis*, *Nectandra caudatoacuminata*, *Nectandra pulchra* et *Pseudophoenix lediniana*

Espèces Menacées : 6 espèces

Copernicia ekmanii, *Ekmanianthe longiflora*, *Guaiacum officinale*, *Guaiacum sanctum*, *Juniperus gracilior* et *Pouteria hotteana*

Espèces Vulnérables : 17 espèces

Albizia berteriana, *Albizia leonardii*, *Antirhea radiata*, *Calypttranthes ekmanii*, *Catalpa brevipes*, *Cedrela odorata*, *Cinnamomum parviflorum*, *Cleyera bolleana*, *Cleyera vaccinioides*, *Guarea sphenophylla*, *Huerteia cubensis*, *Juglans jamaicensis*, *Manilkara valenzuelana*, *Mappia racemosa*, *Picrasma excelsa*, *Podocarpus aristulatus*, et *Senna domingensis*

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	76
Espèces arborées gravement menacées	5
Espèces arborées menacées	6
Espèces arborées vulnérables	17

9.4 Commentaires au tableau T9

Selon la liste de l'UICN en 2000, on trouve :

Espèces Gravement menacées : 5 espèces

Attalea crassipatha, *Manilkara gonavensis*, *Nectandra caudatoacuminata*, *Nectandra pulchra* et *Pseudophoenix lediniana*

Espèces Menacées : 6 espèces

Copernicia ekmanii, *Ekmanianthe longiflora*, *Guaiacum officinale*, *Guaiacum sanctum*, *Juniperus gracilior* et *Pouteria hotteana*

Espèces Vulnérables : 17 espèces

Albizia berteriana, *Albizia leonardii*, *Antirhea radiata*, *Calypttranthes ekmanii*, *Catalpa brevipes*, *Cedrela odorata*, *Cinnamomum parviflorum*, *Cleyera bolleana*, *Cleyera vaccinioides*, *Guarea sphenophylla*, *Huerteia cubensis*, *Juglans jamaicensis*, *Manilkara valenzuelana*, *Mappia racemosa*, *Picrasma excelsa*, *Podocarpus aristulatus*, et *Senna domingensis*

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

PAS DE DONNEES

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAOSTAT	M	Production de bois rond industriel sous écorce	1988 à 2003	Base de données de la FAO

11.2.2 Données de base

En l'absence de données nationales, les données issues de FAOSTAT ont été utilisées. Elles concernent la production de bois rond industriel en Haïti :

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)								
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
239000	239000	239000	239000	239000	239000	239000	239000	239000

Production de bois rond industriel (m ³ sous écorce)					
1997	1998	1999	2000	2001	2002
239000	239000	239000	239000	239000	239000

Elles concernent également la production de bois de feu en Haïti :

Production de bois de feu (m ³ sous écorce)							
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
1582599	1603660	1628210	1662817	1741004	1775722	1841155	1906814

Production de bois de feu (m ³ sous écorce)						
1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
1923644	1944371	1945913	1954712	1963646	1970701	1977872

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Les estimations d'extraction de bois industriel et de bois de feu se font de la manière suivante :

1. Pour 1990 et 2000, la moyenne des données issues de 5 années consécutives est réalisée : 1988 à 1992 pour l'année de référence 1990, et 1998 à 2002 pour l'année de référence 2000.
2. Pour 2005 : la valeur de 2002 est reprise.

Sous écorce (m3)			
	1990	2000	2005
bois rond	239000	239000	239000
Bois de feu	1643658	1962569	1977872

3. La valeur est donnée en mètres cubes sous écorce. Or il est nécessaire de convertir cette valeur en mètres cubes sur écorce grâce à un facteur de 1.15 (préconisé dans les Directives de la FAO, 2004).

Sur écorce (m3)			
	1990	2000	2005
bois rond	274 850	274 850	274 850
bois de feu	1 890 207	2 256 954	2 274 553
Total	2 165 057	2 531 804	2 549 403

11.4 Reclassement

Pas de reclassement nécessaire.

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	275	275	275	DI	DI	DI
Bois de feu	1890	2257	2275	DI	DI	DI
TOTAL	2165	2532	2550	DI	DI	DI

11.6 Commentaires au tableau T11

Non seulement l'exactitude des estimations fournies dans le tableau ci-dessus est discutable mais on est amené à croire que la contribution des arbres hors forêts dans ses données est très significative.

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

PAS DE DONNEES

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

PAS DE DONNEES

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

PAS DE DONNEES

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

PAS DE DONNEES